



# Le Journal 13 Energique !

Hors-Série  
« Spécial Retraite »



Le bimestriel des Electriciens et Gaziers de MARSEILLE

Numéro HS « Spécial Retraite/Emploi/Salaires » - septembre 2013

Le Collectif Communication

## L'édito

Ca y est, vous connaissez notre journal.

Celui-ci est un hors série portant sur le dossier « retraites », sujet chaud bouillant de cette rentrée... Nous avons pensé qu'un projet amené à toucher des millions de salarié(e)s français, y compris les Electriciens, Gaziers, leurs conjoints et leurs enfants, nécessitait un journal à part entière.

Cela vous permettra de bien mesurer les enjeux, les manipulations, les mensonges orchestrés par le couple Medef / gouvernement et bien sûr les propositions CGT.

Bonne lecture.

L'info tourne... Qu'on se le dise !

## 13 actuel...

**Réforme : changement dont le but est d'apporter des améliorations...**

Le gouvernement a annoncé une nouvelle réforme des retraites.

Le rapport Moreau en prônant un nouvel allongement de la durée de cotisations à 44 ans, la désindexation des pensions, un calcul de la pension dans la Fonction Publique sur les 10 dernières années et non plus sur les 6 derniers mois de salaire, s'inscrit dans la suite des réformes précédentes, réformes qui ont déjà fortement dégradé notre système de retraites par répartition et n'ont en rien réglé la question des déficits.

La CGT considère qu'il est nécessaire d'engager une démarche de reconquête, répondant aux nouveaux défis du XXIème siècle. Il est également nécessaire de procéder à une réforme de son financement car c'est un enjeu majeur pour les générations présentes et pour l'avenir de notre société. Elle doit porter sur des mesures diamétralement opposées à celles prises lors des précédentes réformes, et doit s'accompagner de changements radicaux en termes de politiques d'emploi et de salaires. Plus largement, elle doit s'inscrire durablement dans un processus de revalorisation du travail et de reconquête d'une protection sociale de haut niveau, solidaire et efficace. On vit d'autant mieux sa retraite qu'on a bien vécu son travail et qu'on y a trouvé de nombreux motifs de satisfaction. Or la situation



s'est considérablement dégradée de ce point de vue. C'est la raison pour laquelle quitter le travail au plus vite est devenu la motivation première des nouveaux retraités. Il est urgent de mettre un terme à la dégradation sociale à laquelle nous sommes confrontés depuis plusieurs années aussi bien dans le secteur privé que public. C'est ainsi que nous sortirons de la crise et de la récession car la souffrance au travail au profit de la finance, est la cause première des difficultés que nous traversons. Pour ces raisons, la CGT a mis en débat pendant cet été la préparation de mobilisations interprofessionnelles pour la rentrée sur ces différents sujets afin de peser sur les choix qui seront faits par le gouvernement.

C'est le meilleur moyen pour imposer une réforme des retraites qui s'inscrive résolument dans une dynamique de progrès social.

La CGT a des propositions qui :

- permettraient de dégager des ressources supplémentaires pour régler durablement la question des déficits,
- amélioreraient la situation des retraités actuels et futurs,
- favoriseraient l'emploi et les salaires.

Ces propositions vous sont détaillées dans les pages qui suivent...

Le Secrétaire Général  
Gilbert Benhamou

## Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille

76, Traverse de la Gaye  
13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12  
Fax : 04.96.21.60.20



Mail :

[la.cgt.ieg.marseille@orange.fr](mailto:la.cgt.ieg.marseille@orange.fr)

Site Internet :

[www.marseille-ville.fnme-cgt.fr](http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr)

BIENTÔT LA RETRAITE  
À 70 ANS ?



**POUR AUGMENTER NOS SALAIRES  
POUR GAGNER DES EMPLOIS  
POUR IMPOSER UNE AUTRE REFORME  
ET UNE MEILLEURE REPARTITION DES RICHESSES  
POUR RENFORCER LE SYSTEME PAR REPARTITION  
POUR S'ASSURER DES RETRAITES DECENTES**

**MANIFESTONS TOUS ENSEMBLE LE 10 SEPTEMBRE  
APPEL A 8h00 D'ARRET DE TRAVAIL**

**Pour les Electriciens et Gaziers,  
RDV à 10h30 devant le manège de la Canebière**

# 13 injuste...



« C'est la crise, chacun doit se serrer la ceinture ». Ah bon ? »

**Les 500 plus grosses fortunes de France viennent de voir leurs revenus augmenter de 25 % pour 2013 !**

Patronat et gouvernements successifs s'appuient sur la crise créée de toute pièce par le capital pour justifier les politiques d'austérité, en nous culpabilisant, ressassant sans cesse qu'en France « on ne travaille pas assez » dans l'année, surtout « pas assez longtemps » et que le sacro-saint « coût du travail » est beaucoup trop élevé. En fait, les « efforts » demandés aux salarié(e)s ne leur profitent pas. **Ce qu'ils appellent « efforts » de la part des salarié(e)s, c'est accepter une baisse de nos revenus directs (salaire) ou indirects (protection sociale), donc accepter une augmentation du chômage et une aggravation des déficits publics !**

De son côté, le Fond Monétaire International (FMI) encourage le gouvernement français à poursuivre les « réformes » afin de mettre un terme aux soi-disant rigidités du marché du travail par **une politique de mesures d'austérité, dont seuls les salarié(e)s supportent les conséquences, avec notamment la mise en place de l'ANI (Accord National Interprofessionnel)**. Or, ces politiques d'austérité n'apportent que récession, pauvreté et précarité comme en témoignent les situations en Grèce, Espagne, Portugal et Italie. La France est en train d'être vendue aux affairistes, qui rêvent de démanteler les avancées sociales issues du programme du CNR (Conseil National de la Résistance).

**Une réforme s'impose, oui mais...**

Effectivement, sans financements supplémentaires, le déficit du régime général devrait s'élever à 20 Milliards d'€ en 2020.

Le Premier ministre vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de réforme des retraites. En l'état, cette réforme ne part pas des attentes et des préoccupations des salarié(e)s et des retraité(e)s.

**Le gouvernement aborde le dossier retraites sous l'angle des dépenses mais jamais sous celui des recettes, ce qui représente en soi, déjà une forme de manipulation.**

De plus, il a fait savoir qu'il comptait aller très vite, escamotant le débat public et démocratique.

**...Celle proposée par la CGT !**

**Durant tout l'été, la CGT est allée à la rencontre des salarié(e)s, sur tout le territoire.**

Il faut faire en sorte de replacer les revendications du monde du travail au centre du débat et faire valoir nos propositions, le tout dans une dynamique de mobilisations.

La CGT propose une autre réforme basée sur les besoins, la justice sociale, l'augmentation des salaires et donc de l'emploi en reprenant la main sur les richesses que les salarié(e)s ont contribué à créer.

**Pour nous culpabiliser comme le précédent, le gouvernement utilise toujours la même recette...**

**① « Il faut travailler plus longtemps car l'espérance de vie augmente. »**

Le Premier ministre a affirmé « qu'il n'y a pas d'autre solution » qu'un nouvel allongement de la durée de cotisation. Pourtant selon les chiffres du gouvernement lui-même l'allongement de la durée de cotisation entre 2020 et 2035 rapportera seulement 2,7 milliards d'euros par an en 2030 et 5,6 milliards d'euros par an en 2040.

Quand il le veut le gouvernement sait trouver bien davantage : pour ne donner qu'un exemple, le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) véritable cadeau sans contrepartie aux entreprises et sans utilité économique va coûter 20 milliards d'euros par an dès 2016. On pourrait aussi évoquer les 27 milliards d'exonérations de cotisations employeurs chaque année. S'il y a bien des choix budgétaires à faire, il est tout à fait faux de dire que l'allongement de la durée de cotisation est inéluctable, il y

a bien sûr d'autre choix possible, et des choix courageux permettraient non seulement de ne pas allonger la durée de cotisation mais encore de revenir sur les allongements décidés par les gouvernements précédents.

**② « Le coût du travail est trop élevé en France. »**

**Pour la CGT, le travail n'est pas un coût, c'est une richesse !** D'ailleurs pour reprendre une phrase de Thierry Lepaon : « Si les salariés n'étaient qu'un coût pour l'entreprise, il n'y aurait plus d'entreprise depuis longtemps ! » Mensuel « Ensemble » N°60 09/2013. **De plus, la productivité française a augmenté de 30 % en 20 ans !!! Dans le même temps, la part des dividendes dans la valeur ajoutée est passée de 5 % au milieu des années 1980 à 25 % aujourd'hui !**

Le problème vient plutôt du coût de la finance qui capte des milliards, souvent à l'origine de délocalisations ou licenciements boursiers.

**Ces sommes colossales sont réinvesties sur les places boursières, empêchant ainsi la création d'emplois qu'elles auraient pu générer si elles avaient été réinjectées dans l'économie.**

**Une réforme qui pénalise notamment les jeunes...**

Cette réforme se situe dans la continuité des précédentes en privilégiant la poursuite jusqu'en 2020 de l'allongement de la durée de cotisation prévue par la loi Fillon, et en prolongeant ces dispositions après 2020. Il serait ainsi demandé **43 ans de cotisations aux jeunes nés à partir de 1973**, alors même qu'on sait qu'ils rentrent de plus en plus tard dans le monde du travail. Ils atteindront ainsi l'âge du taux plein bien après 65 ans. Pour la CGT, ces dispositions sont orientées contre la jeunesse et c'est bien également parce que le niveau de qualification augmente que la productivité augmente aussi !

**Si cette réforme n'est pas combattue...**

**Tu as fait des études ? Dis au revoir à la retraite à taux plein !**

**Tu as commencé à travailler à 26 ans ? Pas de retraite à taux plein avant 69 ans !**

**Retarder le départ en retraite, c'est également repousser l'accès à un emploi stable pour les jeunes !**



## 13 injuste...



### Une réforme qui pénalise tous les salarié(e)s, particulièrement les femmes...

Les femmes, notamment du fait de leurs interruptions de carrière plus fréquentes et qui sont plus concernées par le temps partiel, réunissent moins de trimestres validés que les hommes. De plus, à qualifications et poste équivalents, les femmes sont rémunérées 27 % de moins !

Même si les écarts tendent à se réduire car l'activité professionnelle des femmes a augmenté au cours des années 1970, les femmes parties en retraites en 2012 avaient validé en moyenne 36,25 annuités contre 39 annuités en moyenne pour les hommes. Les femmes sont davantage concernées par la décote, moins par la surcote et liquident en moyenne leur pension plus tard que les hommes. Cet écart les pousse à attendre 65 ans (et bientôt 67) pour liquider leur pension, prolongeant ainsi une période de précarité entre fin de l'emploi et retraite...

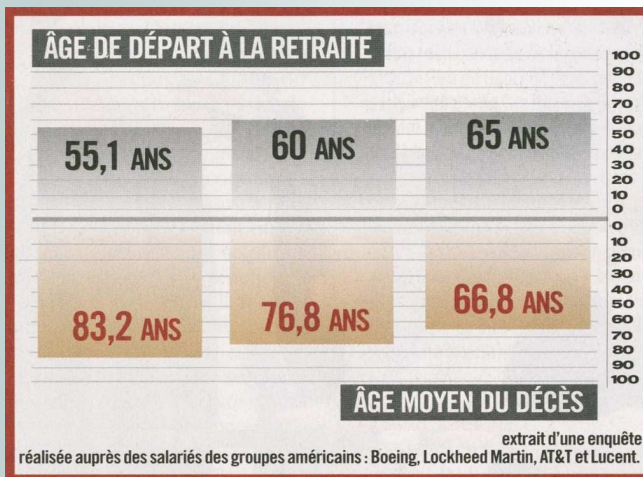
En 2012, 8,6% des femmes ont perçu une retraite avec décote contre 7,6% des hommes. Mais pour échapper à la décote 33% des femmes partant en retraite avaient au moins 65 ans contre 20% des hommes.

**A chaque fois que l'on repousse la durée d'activité requise on la rend moins atteignable pour les femmes et on prolonge la période de précarité entre emploi stable et retraite.** Par ce mécanisme, même si l'âge légal n'est pas modifié, l'allongement de la durée de cotisation requise signifie soit des pensions plus faibles, soit la généralisation de la liquidation des pensions à 67 ans ou au-delà.

### Et la pénibilité dans tout ça...

Des dispositions qui pourraient apparaître favorables à certaine(s) salarié(e)s, notamment au sujet de la pénibilité au travail, des femmes et des jeunes, n'auraient qu'une portée très limitée sur les salarié(e)s concerné(e)s. Exemple : une carrière complète de travail pénible conduirait à un départ à 60 ans, sous certaines conditions restrictives.

**La CGT considère que le sujet de la pénibilité au travail ne doit pas être traité individuellement.**



## 13 IEG...

L'effondrement du régime général serait sans impact sur les régimes spéciaux ? Ah, bon ?...

**2008** : le gouvernement Sarkozy réformait les Régimes Spéciaux comme le nôtre, générant de nouveaux reculs :

- passage de 37,5 ans à 40 ans, alignant de la durée de cotisation sur la Fonction Publique
- perte de la possibilité de prendre sa retraite après 15 ans et 3 enfants
- perte du principe sur Service Actif (ou Taux d'Activité) pour les nouveaux embauchés après le 1er janvier 2009 (compensé par le CEJR, gagné par la seule CGT après 2 ans d'après négociations !).

**2010** : le même gouvernement s'attaquait de nouveau aux retraites avec durée de cotisation passant de 40 ans à 41,5 ans pour tous.

**2013** : faute de rapport de force suffisant et malgré des bénéficiaires famoureux, les Electriciens et Gaziers ont enregistré une nouvelle perte du pouvoir d'achat de 1 % en mars dernier (augmentation du SNB de 0,8 % alors que l'inflation est à 1,8 %).

Savez-vous qu'en 2012, la part variable des salaires (heures sup.,

intéressement, prime exceptionnelle, astreinte, actions...) a atteint 27 % à GRDF et 25 % à ERDF ?!!!

**C'est-à-dire qu'un quart des revenus des Electriciens et Gaziers ne sont pas soumis à cotisations patronales, participant à creuser les déficits de la protection sociale... et ne comptant pas dans le calcul de nos pensions de retraite !!!**

**Ne devons-nous pas mener la bataille pour intégrer cette partie dans nos salaires nets ?**

### Dossier transition énergétique et régionalisation

Le dossier « réforme des retraites » ne doit pas cacher un autre dossier non moins important pour l'avenir de notre Statut et de nos entreprises : certains maires militent pour régionaliser l'activité de distribution de l'énergie, comprenez saucissonner régionalement les entreprises pour faire du fric et faire exploser notre Statut national !!!

Ceux-là sont très ennuyés lorsqu'on évoque comment faire en cas de tempête par exemple...

Dans les prochaines semaines, la CGT continuera à vous informer sur le sujet et il faudra toute la vigilance du personnel pour contrer toute velléité sur le sujet...

**ÉTUDIER C'EST TRAVAILLER**

**VALIDATION DES ANNÉES D'ÉTUDES DANS LE CALCUL DES RETRAITES**

Du temps perdu les études ?

Pour la CGT, étudier c'est déjà travailler !

## 13 unitaire...

Depuis, le monde du travail a voté pour le changement et il serait dangereux de laisser un gouvernement, quel qu'il soit, renier à ce point ses propres engagements de campagne...

Pour l'action du 10 septembre, début du processus de mobilisation, la CGT, FO, FSU et Solidaires, accompagnés des Syndicats de lycéens appellent à manifester dans tout le pays.

La CGT regrette que d'autres Organisations Syndicales comme la CFE-CGC ou la CFDT, toutes deux signataires de l'ANI, n'appellent pas à combattre cette réforme. En même temps, après avoir signé cet accord qui facilite les licenciements dans les entreprises, qui permet aux employeurs de disposer du temps de travail et donc du salaire de leurs salarié(e)s comme bon leur semble, il leur est difficile de défendre les salaires, l'emploi et donc les retraites !

Localement, les responsables de ces 2 organisations ont été contactés et sont très ennuyés pour justifier leur absence, d'autant plus que la Section Retraités de la CFDT appelle à rejeter cette réforme ! De plus, le nouveau Secrétaire Général de la CFDT vient de déclarer ne pas être favorable à l'unité syndicale (*Journal « l'Humanité » du 17 juillet*).

La CFDT n'est pas favorable non plus à la prise en compte des années d'études dans la durée de cotisation, hormis pour les métiers d'apprentissage dits « manuels ». Dans les IEG, les jeunes cadres en apprentissage apprécieront...

## 13 intéressant...

- 270 milliards d'euros : c'est la somme que représente le versement des pensions de retraites par an en France et qui échappe aux financiers !
- 1% d'augmentation des salaires nets, c'est 2,5 milliards d'€ pour le financement de la protection sociale !
- 100 000 emplois créés, c'est 1,3 milliards d'€ pour le financement de la protection sociale !
- L'industrie est notre bien commun : 1 emploi industriel = 4 emplois induits !



### Revendications CGT sur les droits des salarié(e)s...

- taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète
- pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète
- ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous
- départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité
- validation des années d'études
- validation des périodes de précarité subie
- indexation pensions et salaires portés au compte sur salaire moyen
- retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé
- mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes / hommes
- création d'une maison commune des régimes de retraites gérée par les seul(e)s représentant(e)s des salarié(e)s pour solidariser tous les régimes.



### Propositions CGT pour y arriver...

- faire respecter l'égalité professionnelle H/F, ce qui apporterait **5 milliards d'€** de cotisations et du pouvoir d'achat aux familles concernées (en relevant le salaire des femmes sur celui des hommes)
- récupérer les plus de **40 Milliards d'€** de fraudes fiscales qui ne vont pas dans les caisses de l'état et des collectivités
- piocher dans les quelques **250 Milliards d'€** de bénéfices dégagés par les placements boursiers, souvent à l'origine des licenciements et des délocalisations d'entreprises
- conditionner les **192 Milliards d'€** d'aides accordées aux entreprises dans le but de favoriser le maintien et le développement de l'emploi en France
- revenir sur les **20 milliards d'€** obtenus dernièrement par le Medef en CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emplois)
- mettre à contribution les **20 milliards d'€** de revenus financiers des entreprises
- élargir l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation, primes...), soit **10 milliards d'€**.

#### Les objectifs réels de ce projet de réforme ?

Baisse généralisée des pensions + diminution de l'espérance de vie => perte de confiance au système par répartition => transfert vers l'épargne individuelle (PERCO...)

Mais ces reculs injustes ne sont politiquement pas avouables par le pouvoir en place...

## 13 historique...

Comme sur le CPE (Contrat Première Embauche), pourquoi ce que le mouvement social a repoussé en 2006 ne serait pas possible aujourd'hui ?!



La sauvegarde des retraites est avant tout une question de salaires... Mais pour gagner cette bataille, il est nécessaire que l'ensemble des salarié(e)s s'inscrivent encore plus nombreux dans tous les appels interprofessionnels pour agir sur la représentation nationale.

Imposer une autre réforme avantageant réellement les salarié(e)s passera forcément par une démarche volontariste de l'ensemble des salarié(e)s. Les Electriciens et Gaziers savent qu'ils peuvent compter sur toute la CGT pour faire face à l'adversité et ne jamais baisser les bras.

### Alors prêts pour une baisse de votre retraite ? Non ? Alors mobilisez-vous !!!



« Ne laissons pas le monde des affaires diriger les affaires du monde. »

Bernard Thibault

[www.marseille-ville.fnme-cgt.fr](http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr)

## 13 au fait...

### La réforme des retraites en dates :

- 10 septembre : manifestation nationale
- 18 septembre : présentation du dossier en Conseil des Ministres
- 4 octobre : examen au Parlement.

Les gouvernements insistent sur les paramètres qui servent la division dans le but de niveler vers le bas les dispositions de l'ensemble des régimes de retraite.

La politique des gouvernements libéraux est possible grâce à la méconnaissance des dossiers et de leurs droits par les salarié(e)s.

Dans l'entreprise aussi, les employeurs cherchent à décourager le personnel, en particulier le plus jeune d'accéder à l'information et à la formation.

La CGT propose de nombreuses formations dans le cadre des 12 jours par an dont dispose chaque salarié(e) (exemple : les Journées Rencontre Jeunes organisées par notre Syndicat).

Adressez-vous à vos élus CGT.



**21 novembre 2013**  
**Elections DP et CE,**  
**VOTEZ CGT !**